



Moment émouvant : le dépôt d'une gerbe sur la tombe du premier maire de Sainte-Luce.



La chorale «Les roses rouges».

SAINTE-LUCE

Quand la commune fête ses 150 ans

Animations musicales, sportives, exposition à la mairie, défilé en fanfare des associations et un grand feu d'artifice ont été les principaux temps forts organisés samedi et dimanche, à Sainte Luce, dans le cadre de l'ouverture officielle des festivités du cent cinquantième de la création de la commune.

LES manifestations proposées dans le cadre du cent cinquantième anniversaire de la création de la commune de Sainte-Luce se sont déroulées de belle manière. Samedi vers 15H45, le coup d'envoi de la fête était donné avec un grand défilé au cours duquel ont pris part le maire Louis Crusol et son conseil municipal, des associations luccennes, toutes les écoles primaires de la localité, les chœurs des établissements scolaires, accompagnés de la fanfare de Rivière salée et du groupe de rue "Rafal" de Sainte Luce.

Avant de passer à travers les arènes du bourg, une gerbe a été déposée, non sans émotion, sur la tombe de Jean Edouard Raboutet Mélius, premier maire de la commune, de 1804 à 1889. Ensuite, tout le monde s'est retrouvé sur la place de la mairie. Après un lâcher de ballons multicolores qui a ravi les spectateurs, Louis Crusol au cours de son discours a remercié tous ceux qui ont de loin ou de près participé à la réalisation de cette belle fête luccenne. La salle d'honneur accueillait le vernis-

sage de l'exposition réalisée de main de maître par Melle Enry Lony. Avec beaucoup de professionnalisme, la jeune Lucienne propose à travers les âges, le mandat des quinze maires de la commune et des successives générations qui composent son patrimoine; c'est la mémoire d'une communauté qui est retranscrite des origines à nos jours. Fruit d'un travail de recherche et de travaux d'études historiques, biographiques et généalogiques, l'ex-

position n'est qu'une première étape d'un projet d'édition d'ouvrage. Cette présentation a d'ores et déjà reçu l'enthousiasme de toute la population. Parallèlement se tient une exposition vente de poteries de Denise Pancaldi. Un peu après 18H30, dans une ambiance chaleureuse se déroulait sur le stade municipal, la fête de clôture des ateliers de danse et de gymnastique rythmique et sportive (GRS) de l'OML devant un public trop nombreux pour la tribune.

Dimanche sous le signe du sport. Concernant la journée dominicale, elle débutait par un relais inter associations. Sept équipes ont pris le départ au quartier de Trois Rivières. Malgré la ténacité des athlètes de l'Association Socio Culturelle Educative et Sportive de Epinay, les coureurs Corps de garde, bien emmenés par Joël Riga, l'ont emporté haut la main face à la mairie.

La démonstration de gomiers a vu la présence sur le plan d'eau de Saint Michel du cercle nautique. L'embarcation était barrée par Ti Emile Largen. Le tournoi de belote et de dominos organisé par Yvon Edouard et Bias Tico a connu un vil succès. Guy André Pame et Eric Bellay ont gagné respectivement au domino et à la belote. La remise de récompenses a eu lieu au marché en présence de Yves Choux, maire adjoint de la commune. Le ballet folklorique "Tchè Kréyol" a été une fois de plus ovationné sur la place de la mairie. Les danseurs accompagnés de l'orchestre avec à sa tête Zachan ont fait découvrir un répertoire nouveau quelques semaines avant une grande tournée en France métropolitaine. Paulo Albin que l'on ne présente plus en Martinique a été très applaudi. Pour clôturer la soirée en beauté, un magnifique feu d'artifice a ébloui le ciel luccen. Les festivités se poursuivent à Sainte Luce...

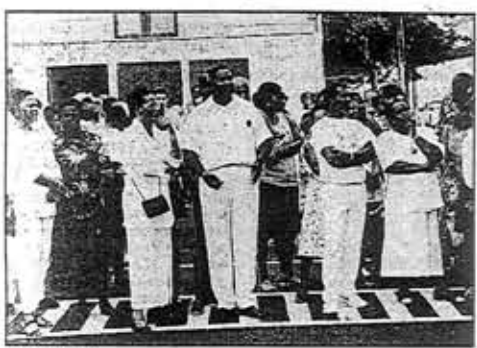
Le programme des manifestations. VENDREDI 19 JUIN 14H00 - Fête de l'école Mixte B à l'école maternelle. 16H30 - Fête de l'école de Monésie. 18H30 - Pièce de théâtre. SAMEDI 20 JUIN de 8H00 à 12H00 - Rallye Culturel (Adultes) à la bibliothèque. MARDI 23 JUIN 14H00 - Fête de l'école mixte A. DIMANCHE 28 JUIN 7H00 - Finale du Challenge des Entrepreneurs et familles. 7H00 - Marche de découverte proposée par l'ass de Corps de Garde. 9H00 - Triathlon Sprint réversée aux licenciés compétitions.



Les «Lilas» de Sainte-Luce.



Les judokas ont pris part au défilé.



Les invités.



Les tournois de belote et de dominos ont obtenu un vil succès.



Beaucoup de monde pour la fête.

Le discours de Louis Crusol

«Le 15 Juin prochain, c'est-à-dire ce lundi, Sainte-Luce fêtera son cent cinquantième anniversaire. Depuis plusieurs semaines déjà, nous connaissons une activité culturelle intense avec notamment, le magnifique concert des chorales samedi dernier et pendant la semaine, le concert musique de l'Office et les manifestations dans les écoles. Ce soir est un temps fort également.



Nous avons disposé une gerbe sur la tombe du premier Maire de la Commune, Mr RABOUTET Mélius et nous allons inaugurer l'exposition Ste-Luce et nos municipalités, 1848-1998. Cette exposition est symbolique. C'est d'abord une innovation! Personne avant nous n'a semble-t-il cherché à retracer avec autant de soins l'histoire d'une commune martiniquaise.

Le travail n'est pas terminé et il se poursuivra jusqu'au début de l'an prochain. C'est ensuite une manière pour cette commune, constituée d'un mosaïque de populations, arrivées successivement, de se retrouver et de se forger une connaissance commune de leur histoire. Remonte à l'apparition d'une Martinique consciente et plus démocratique reconnaître que très tôt, nos ancêtres s'étaient préoccupés de l'existence d'une communauté sociale et d'intérêt.

Constatast qu'ils avaient eu le courage de demander cette sorte d'autonomie locale, tout cela constitue des sujets de fierté pour nous. Cette exposition et le livre d'un demi-milliers de pages qui suivra, fruit du travail en cours de route de Melle Enry LONY, sont désormais propriétés de tous nos concitoyens. A eux d'en user pour renforcer notre cohésion, pour conforter nos solidarités. Qu'allons apprendre dans un instant? Qu'aussitôt l'esclavage abolit, la population de Ste-Luce, paroisse de la

commune du sud, avec Anses d'arlet et Diamant, dont les maires et des citoyens sont présents ici, demande à constituer une commune particulière et que le 15 Juin 1848, il leur est donné satisfaction par un décret signé du gouverneur Périmon.

Vous aurez le plaisir de voir le texte de ce décret qui est affiché dans tous les bâtiments publics de la Commune. Vous verrez aussi, sur les panneaux richement informés, les 14 Maires qui ont présidé aux destinées de la Commune. Des blancs, des noirs, des mélangés, des noirs qui font partie de nos anciens.

A travers une filiation, nous nous rendons compte comme le monde est petit et combien les destins sont imbriqués. Certains diront après les documents à quand un monument? Ne nous pressons pas! Chaque chose arrive en son temps! Nous en aurons une, peut-être plus tôt que vous ne pensez. Je ne saurais vous énumérer tout ce que vous allez pouvoir apprendre dans quelques instants. Mais je ne saurais omettre de vous rappeler que d'autres manifestations marqueront l'événement et le tout sera clôturé par un feu d'arti-

ce dans le bourg. D'autres manifestations se dérouleront dans les jours qui viennent, notamment la fête de la musique et la pièce de théâtre réalisée et jouée par le "bel âge le 4 Juillet. Nous avons voulu que la fête soit conviviale, simple.

Nous avons privilégié la rencontre des femmes, des hommes, des enfants plutôt que l'apparat. Nous remercions tous ceux qui nous y ont aidés. Nous remercions notamment les associations, les écoles, les services municipaux, l'Office Municipal de la Culture et tous les particuliers qui d'une façon ou d'une autre, ont contribué.

Nous remercions tout particulièrement les Entreprises, partenaires de la commune qui ont apporté un concours financier à l'exposition et au feu d'artifice. Que chacun, à partir de la réflexion à la citoyenneté qui nous lie, à la manière dont nous allons aborder ensemble l'an 2000 et surmontons les obstacles qui ne manqueront pas de s'élever sur notre route. Après avoir célébré le passé, il nous faut préparer le futur c'est d'ailleurs à ce titre que je propose à notre population une réflexion sur Ste-Luce 2000».

Les maires de Sainte-Luce 1848 - 1998

- SECONDE REPUBLIQUE RABOUTET-MILIEUX Jean Edouard (1804 - 1889) - Colon blanc bourgeois originaire de Bordeaux fils des époux Milieux et Raboutet. Planteur de canne à sucre, propriétaire de l'habitation «Monttravail» - Premier maire de la commune de Sainte-Luce. SECONDE EMPIRE LAMBERT Patrice (1863) - Nègre affranchi fils naturel de Euphrasine. Premier adjoint de la commune. Propriétaire au quartier «Terres Patrice». HUMBERT Théodule (1835 - 1901) - Blanc créole fils des époux Huygues Delivry et Prévotau Sainte-Marie. Planteur de canne à sucre, propriétaire de l'habitation «Désert» - Adjoint de Humbert. MONTISON Henry (1849 - 1934) - Issu du métissage d'un mulâtre et d'une carabine, né de l'union libre de Saint-Cyr et Louise - Propriétaire, «Fabriquant de rhums». de MONTAIGNE PERRIER Salas Gabriel (1886 - 1926) - Issu du métissage d'un blanc créole et d'une capresse né de l'union libre de Perrier et Montaigne. Concessionnaire d'automobiles. RÉGIME DE VICHY ENAL Gilbert Jean (1896 - 1981) - Noir fils des époux Enal et Ouly - Commerçant, propriétaire au Diamant - Conseiller général. QUATRIÈME ET CINQUIÈME REPUBLIQUE MARAN Jean Paul (1920) - Fils des époux Maran et Talond - Instituteur, Député maire - Conseiller général. CRUSOL Thierry Louis (1946) - Fils des époux Crusol et René - Universitaire - Conseiller général.